

Communiqué de presse

FIBRE OPTIQUE

Mise en œuvre des plans de remise en état des réseaux en fibre optique par Altitude Infra : Laure de La Raudière, présidente de l'Arcep et Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications se déplacent dans l'Essonne

Le 14 février 2023

Altitude Infra remet en état certaines parties du réseau en fibre optique du réseau d'initiative publique « Sequantic » dans l'Essonne

Laure de La Raudière, présidente de l'Arcep et Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications se sont rendus mardi 14 février 2023 à Leuville-sur-Orge (Essonne) à l'occasion de la remise en état d'une partie du réseau en fibre optique (FttH) du réseau d'initiative publique (RIP) « Sequantic » par Altitude Infra. Cette visite s'est déroulée en présence de Sophie Rigault et Serge Franceschi, vice-présidents du SIPPEREC, syndicat mixte ouvert ayant établi ce réseau pour le compte des collectivités locales et de David Elfassy, vice-président du Groupe Altitude.

Au 30 janvier 2023, Altitude Infrastructure a remis en état 22 PM sur les 70 prévus, dont 15 en Essonne.

Cette visite terrain s'inscrit dans le cadre du suivi, par l'Arcep et le Gouvernement, de la mise en œuvre du plan de remise en état notifié par Altitude Infra à l'Arcep en septembre 2022¹. Ce dernier prévoit la reprise d'ici mai 2023 de 70 PM d'anciens réseaux Covage acquis par Altitude Infra en septembre 2021 ainsi que leur zone arrière (environ 33 000 locaux).

Concrètement, les travaux d'Altitude Infra portent sur la réingénierie et la remise en conformité des PM, la remise en état de toutes les boîtes intermédiaires et des points de branchement optique (PBO), de l'étiquetage des boîtiers et des câbles ; le remplacement des boîtiers multifonctions par la pose de PBO dédiés au raccordement et le réaligement des informations contenues dans les systèmes d'informations avec la réalité du terrain.

Le déplacement à Leuville-sur-Orge a été l'occasion de faire le constat des réparations engagées par Altitude Infra sur l'un des points de mutualisation de la commune et de sa zone-arrière puis d'échanger avec les élus locaux ainsi que le délégant du RIP « Sequantic » sur l'avancement du plan de remise en état.



¹ [Communiqué de presse de l'Arcep du 22 novembre 2022 : « Altitude Infra et XPfibre engagent des plans de remise en état de certains de leurs réseaux en fibre optique \(FttH\) »](#)

Altitude Infra et XpFibre avaient notifié l'Arcep de leurs plans de reprise à l'automne 2022 (cf encadré ci-dessous), Free Infrastructure a notifié un plan d'action sur le périmètre de ses PM de grande capacité début février 2023

Par ailleurs Free Infrastructure a notifié à l'Arcep le 25 janvier 2023 la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement des opérateurs commerciaux pour la production des accès sur ses infrastructures de points de mutualisation de grande capacité (réseaux ayant une architecture spécifique, dont les PM regroupent plusieurs milliers de lignes). Ce dispositif d'accompagnement prévoit notamment que Free Infrastructure fiabilise les accès commandés pour s'assurer qu'ils fonctionnent jusque dans l'immeuble avant que l'opérateur commerciale intervienne pour connecter son client. Il vise dans un premier temps à diminuer les taux d'échecs au raccordement. Il fera l'objet d'un suivi régulier avec les opérateurs commerciaux et l'Arcep, pour vérifier si les actions mises en œuvre réduisent significativement le nombre et le taux des incidents sur ces réseaux.

L'Arcep a mis en ligne une [nouvelle page](#)² sur son site internet sur le suivi des travaux des opérateurs pour améliorer la qualité sur les réseaux en fibre optique

La qualité de service des réseaux en fibre optique est une des priorités du régulateur qui anime de nombreux travaux avec les opérateurs pour résoudre les difficultés qui peuvent être rencontrées sur les réseaux. Cette [nouvelle page sur le site internet de l'Arcep](#) résume les travaux en cours sur la qualité de service des réseaux en fibre optique sur plusieurs thématiques notamment la qualité de l'exploitation, la réalisation de tous les raccordements finals, la fluidification des processus au changement d'opérateur.

FOCUS / Les plans d'action et de remise en état en cours sur certains réseaux FttH

Depuis avril 2021, l'Arcep collecte des données relatives à la qualité de l'exploitation des réseaux en fibre optique (FttH) en France. Les données recueillies soulignent une situation contrastée en fonction des réseaux considérés : un petit nombre de réseaux, représentant environ 2% du parc de lignes en fibre optique et majoritairement situés en Ile de France, connaissent un taux de panne très supérieur à la moyenne.

Conformément aux engagements pris par la filière en septembre 2022 (voir encadré ci-dessous), ces infrastructures font l'objet de plans spécifiques de remise en état par les opérateurs d'infrastructures concernés, qui ont été notifiés à l'Arcep à l'automne 2022 :

- Altitude Infra s'est engagé à remettre en état 70 points de mutualisation (PM) notamment dans l'Essonne et le Calvados soit 33 000 locaux, d'ici mars 2023 ;
- XpFibre s'est engagé à remettre en état 900 points de mutualisations principalement en Ile-de-France et dans le Rhône soit 400 000 locaux, d'ici fin 2024 ainsi que, en fonction des besoins, d'autres PM qui présenteraient des difficultés d'exploitation.

Pour en savoir plus : <https://www.arcep.fr/actualites/actualites-et-communiques/detail/n/fibre-optique-221122.html>

Par ailleurs Free Infrastructure a notifié à l'Arcep le 25 janvier 2023 la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement des opérateurs commerciaux pour la production des accès sur ses infrastructures de points de mutualisation de grande capacité (réseaux ayant une architecture spécifique, dont les PM regroupent plusieurs milliers de lignes).

Ce dispositif d'accompagnement prévoit notamment que Free Infrastructure fiabilise les accès commandés pour s'assurer qu'ils fonctionnent jusque dans l'immeuble avant que l'opérateur commerciale intervienne pour connecter son client. Ce dispositif vise dans un premier temps à diminuer les taux d'échecs au raccordement. Il fera l'objet d'un suivi régulier avec les opérateurs commerciaux et l'Arcep, pour vérifier si les actions mises en œuvre réduisent significativement le nombre et le taux des incidents sur ces réseaux.

L'Arcep est vigilante à la bonne mise en œuvre de ces plans et réalise un suivi régulier de l'évolution de la qualité de ces réseaux.

² <https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-reseaux-fixes/la-fibre/infrastructures-raccordements-processus-suivi-des-travaux-pour-ameliorer-la-qualite-des-reseaux-en-fibre-optique.html>

Contact presse

Anne-Lise LUCAS
anne-lise.lucas@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 37

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion

Documents associés :

[Communiqué de presse du 25 novembre 2021 : « Qualité de l'exploitation et des raccordements sur les réseaux FttH : l'Arcep publie un point d'étape des travaux avec les opérateurs et un plan d'action pour leur poursuite »](#)

A propos de l'Arcep

L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, arbitre expert et neutre au statut d'autorité administrative indépendante, est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles et postaux en France.

Contact presse

Anne-Lise LUCAS
anne-lise.lucas@arcep.fr
Tél. : 01 40 47 71 37

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr
 @ARCEP  Facebook
 LinkedIn  Dailymotion

Abonnez-vous

Flux RSS
Lettre électronique
Listes de diffusion